remplacer. Il a été modifié, il est vrai dans quelques parties, mais renforcé dans d'autres. Le fait est, et l'*Echo* ne saurait le nier, que la province paie aujourd'hui plus qu'avant la révolution alors que le contingent de la ville de Luxembourg était compris.

Ainsi avant 1830 c'était : 3,642,855 00 francs.
1835 4,147,631 35.
1836 4,243,416 91.

— Tous les renseignemens que l'on reçoit des diverses parties de la province, où des drapeaux brabançons ont été plantés, s'accordent sur ce point, que ces vaines démonstrations sont, comme nous l'avons déjà dit, l'ouvrage de peu de personnes, qui sont très-souvent étrangères aux communes. Les propriétaires sentent fort bien que dans le cas où l'on parviendrait à attirer sur le pays les calamités d'une exécution militaire, eux seuls en souffriraient, parce que les meneurs trouveraient moyen de s'esquiver au besoin, et de s'indemniser ailleurs. Par ce motif et par cette autre raison, pas moins puissante, que, le pays a de nombreux sujets de plaintes contre cette malencontreuse révolution, qui le prive de grands bienfaits, lui occasionne tant de maux et le menace d'autres, les populations sont généralement indifférentes, et souvent opposées à ces comédies. Nous voyons ainsi que dans un très-grand nombre de communes les glorieuses couleurs ont dû être honteusememt hissées pendant la nuit, par un individus qui n'ose pas encore montrer le front à ses concitoyens. Déjà des communes font disparaître leurs drapeaux. Si nous sommes bien informés, comme nous croyons l'être, celui de Schuweiler, comptant pour la commune de Dippach, aurait été envoyé à Luxembourg, où il serait en lieu de sûreté depuis quelques jours.

— Léopold, dans sa réponse à l'adresse du sénat, a dit avoir rendu de grands services à la paix de l'Europe, et qu'il en demanderait le prix. Quelle admirable fanfaronnade ? Si Léopold a personnellement rendu des services sous ce rapport, personne ne s'en doute. Certes son royaume, son gouvernement, dans lesquels il devrait compter pour quelque chose de plus que pour une machine à signature, sont bien loin d'avoir des titres à la bienveillance des autres pays. L'injustifiable insurrection des Belges est une des principales causes de cette perturbation qui dérange l'ordre public européen depuis 1830. Cette insurrection a été pour l'Allemagne et pour le Nord un sujet continuel d'inquiétudes, de troubles et d'énormes dépenses. N'est-ce pas de la jésuitière qui s'est implantée, et qui a la haute main dans la Belgique, que partent ces prétentions exorbitantes et surannées qui mettent le désordre et fomentent la désunion dans les provinces catholiques de la Prusse et d'autres pays, et qui font en outre beaucoup de tort à la véritable religion ? N'est-ce pas là que règne cette propagande, qui brandit ces torches incendiaires et en menace impunément l'Europe en prêchant incessamment la discorde et la révolte aux peuples voisins ? Les gouvernemens de la confédération ne se voient-ils pas odieusement insultés et provoqués eux et leurs autorités, jusque sur le propre territoire fédéral, dont la révolte a usurpé une partie, par une presse dévergondée et par des clubs révolutionnaires, ouvertement organisés et encouragés par le gouvernement belge, qui allumeraient s'ils pouvaient, la guerre civile dans toute l'Europe pour conserver à quelques individus la position que la révolution leur a faite ? Les puissances conservatrices saperaient les fondemens de leurs trônes, se suicideraient en quelque sorte, en ratifiant les prétentions injustes, basées sur des principes subversifs de l'ordre, d'un peuple qui ne leur a fait, et qui ne peut leur faire que du mal.

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* la lettre suivante de Berlin du 17 mai, signée de la double croix :

« Il se confirme que le cabinet de Londres ne veut pas faire de concessions à la Belgique, et qu'il se prononce en faveur de la Hollande et des 24 articles. La cour de France s'est prononcée d'une manière moins décidée, mais elle connaît trop bien la partie délicate de cette question pour vouloir s'aventurer dans le cas où l'on demanderait sérieusement l'exécution du traité du 15 novembre. On peut donc prévoir avec certitude que les différends hollando-belges seront bientôt terminés. D'ailleurs, on peut être sûr que la réunion des hauts personnages qui sont ici en ce moment exercera une influence décisive sur cette question ainsi que sur celle du Hanovre. »

— Le *Journal de La Haye* publie la lettre suivante, comme extrait d'une feuille allemande :

« La question belge et luxembourgeoise présente le plus haut intérêt. La Belgique veut-elle effectivement se soustraire à l'accomplissement des obligations qu'elle a contractées en signant le traité des 24 articles, obligations auxquelles elle a dû souscrire pour être reconnue comme état indépendant par les cabinets d'Angleterre et de France ? La Belgique, dans son orgueil vis-à-vis de la bienveillance que les monarques ont bien voulu lui montrer, se hasarde-t-elle réellement à vouloir leur imposer des lois, veut-elle créer un nouveau code du droit des gens, exprimer des traités solennels d'après son caprice et des variables conjonctures, surtout entend-elle former des prétentions à l'indivisibilité des territoires du Luxembourg et du Limbourg, sur un ton qui semble annoncer l'intention de faire le siége de la forteresse de Luxembourg et d'obtenir une augmentation de territoire du côté de l'Allemagne, sur un ton, enfin, qui pourrait être considéré comme un défi donné aux monarques? On ne sait vraiment que dire des tous ces ridicules don-quichottismes des feuilles belges, de ces nouveaux arbres de liberté aux trois couleurs, à Strassen et dans d'autres endroits, ou de ces démonstrations de la chambre des représentans et de la commission d'armement et de défense qui s'organise à Bruxelles; enfin, des mouvements révolutionnaires du peuple belge qui se rapportent à cette affaire !

» Croit-on donc que les grandes puissances permettront qu'on se moque d'elles et qu'elles n'ont pas le moyen de mettre ordre à l'acharnement que les prétendus patriotes belges mettent à braver continuellement la souveraineté des états voisins? *Que la Belgique n'oublie pas que déjà il a été question d'un plan de démembrement de tout son territoire; qu'elle a ainsi plus d'un motif de ne pas se brouiller avec les grandes puissances.* »

— On écrit du Mein :

« Il est presque certain que la question du Luxembourg est l'unique cause qui avait retardé le retour de M. le président de la diète germanique. Maintenant que M. Munch-Bellinghausen est revenu à son poste, la diète ne tardera pas à s'occuper de la question des territoires du Limbourg et du Luxembourg. C'est la meilleure preuve que la diète n'a pu voir que d'un œil défavorable les démonstrations inconsidérées que les patriotes belges ont faites récemment. » (*Correspondance de Nuremberg.*)

— On lit dans l'*Industrie* :

Une preuve évidente que les puissances conservatrices n'ont jamais voulu que l'indépendance de la Belgique se consolidât, c'est qu'elles se sont constamment opposées à ce que le gouvernement fît construire des forteresses sur notre frontière du côté de la Hollande. Il y a plus de quatre ans que, pour cet objet, la législature a mis à la disposition des ministres une somme de quatre millions destinée à couvrir les premières dépenses, se réservant d'allouer de nouveaux fonds à mesure qu'on en sentirait le besoin. La nécessité de ces constructions a été tellement reconnue, que dès l'année 1834, le corps du génie a procédé à la levée des plans et au devis estimatif des dépenses. On voit encore aujourd'hui le tracé de ces plans, qui sont restés sans exécution par suite de la défense intimée au gouvernement. Plusieurs fois la presse a mis le ministère dans l'embarras en lui rappelant le danger auquel le pays reste exposé par le défaut de points fortifiés précisément sur la frontière par laquelle il est le plus menacé. L'un des premiers journaux de la capitale avait même fait sentir l'urgence de décréter un emprunt assez élevé pour faire face simultanément à l'établissement des fortifications et au matériel de guerre dont il serait nécessaire de les garnir. Enfin, il y avait accord unanime sur l'opportunité de se hâter de couvrir le pays contre les attaques dont il est sans cesse menacé.

Pour donner le change sur la cause du retard, le gouvernement fait insinuer chaque année par la voie des journaux qui lui sont dévoués, qu'il va procéder incessamment aux travaux. Dans le mois d'octobre dernier, il a encore fait répandre le bruit qu'il venait de faire mettre en adjudication une grande quantité de briques destinées à l'exécution du plan qui doit rendre la petite ville de Diest une place de guerre respectable. C'était là un nouveau leurre, car au moment où nous écrivons, il est certain qu'il n'a rien été fait, et que rien n'est préparé ni pour Diest, ni pour aucun autre point. De sorte que la frontière reste entièrement ouverte, sans autre appui que celui de l'armée, laquelle en cas de revers ne trouverait pas un seul ouvrage d'art pour s'y rallier.

Voilà l'indépendance que la Belgique s'est donnée par la fait de la révolution; on ne lui permet pas de défendre son territoire menacé. Ce n'est pas ainsi qu'on en agissait envers le roi des Pays-Bas : pendant le règne de ce prince, nous avons vu élever sur nos frontières du côté de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, vingt-trois forteresses, dont plusieurs du premier ordre, sans qu'aucune puissance pensât à y mettre opposition. La dignité nationale était alors respectée; mais aujourd'hui, c'est à qui lui fera subir le plus d'humiliations.

— Voici comment un journal français envisge la position de la révolution belge.

AFFAIRE BELGE.

Enfin, le véritable but des armemens de la France et de la Prusse nous est maintenant révélé ! Ce n'est pas pour soutenir la Belgique que le gouvernement français prépare ses troupes et concentre ses régimens; ainsi que nous l'avons prévu et annoncé,